

Rentrée de septembre: 1.248 postes en plus pour l'école primaire

Paris, 8 avr. 2020 (AFP) -

A la rentrée de septembre, le ministère de l'Education a obtenu la création de 1.248 postes supplémentaires dans le premier degré, une réponse à l'impact négatif qu'auront les fermetures d'écoles sur de nombreux élèves, a appris l'AFP mercredi.

Initialement, 440 emplois devaient être créés dans le premier degré pour la rentrée prochaine. "On crée 1.248 postes en plus, sans en supprimer ailleurs", a indiqué à l'AFP l'entourage du ministre de l'Education, Jean-Michel Blanquer.

Ces créations sont "clairement liées au contexte du coronavirus", précise-t-on. "Les élèves auront en effet subi plusieurs semaines ou mois de confinement et on ne peut pas encore en mesurer l'impact", souligne-t-on. Le ministre a déjà clairement souligné le risque que la situation actuelle de fermeture des écoles "creuse les inégalités".

Par ces créations de postes, le ministère veut ainsi améliorer le taux d'encadrement par élève et créer "du consensus avec les communes".

Mardi, M. Blanquer a rappelé à l'Assemblée nationale l'engagement pris de ne pas fermer de classe en zone rurale sans l'accord des maires. Et en milieu urbain, le solde entre ouverture et fermeture devra nécessairement se traduire par "une amélioration du taux d'encadrement", a-t-il dit.

Avec ces créations de postes, "nous confirmons la priorité donnée à l'école primaire et à la lutte contre les inégalités", souligne son entourage. "C'est un effort considérable de la Nation".

Dans le détail, l'académie d'Amiens, qui devait perdre 40 postes, en regagne par exemple 64 (et gagne donc 20 postes au total). Celle de Rennes, qui en perdait 41, en gagnera 30. L'académie de Créteil qui compte une très forte proportion d'écoles défavorisées ne gagne, elle, "que" 24 postes pour un total de 225 postes, car elle était déjà "bien dotée", selon le ministère.

Les syndicats saluent un "réajustement qui va faire du bien aux écoles", à l'instar du Snuipp-FSU, premier syndicat du primaire.

Dans un communiqué, une intersyndicale (FSU, FNEC FP-FO, CGT Educ'action, SNALC, Sud Education et FAEN) juge toutefois la dotation "insuffisante pour couvrir tous les besoins", et regrette qu'elle se limite au premier degré.

Dans le second degré, 440 emplois devaient être supprimés à la rentrée, ce qui ne change pas.
ito/cld/nm

Afp le 08 avr. 20 à 15 30.